



Communauté métropolitaine
de Montréal

Le 28 octobre 2020

Madame Annie St-Gelais
Coordonnatrice du secrétariat de la commission
Bureau d'audiences publiques sur l'environnement
140, Grande Allée Est, bureau 650
Québec (Québec) G1R 5N6

Objet : Projet d'agrandissement du lieu d'enfouissement technique de Lachenaie (section sud-ouest du secteur nord)

Madame St-Gelais,

Veuillez trouver ci-après les réponses aux questions soumises le 23 octobre 2020.

Question 1 : « Dans votre bilan 2006-2016 – Bilan sommaire de la gestion des matières résiduelles, vous indiquez que les quantités récupérées ont progressé, passant de 148 kg/personne en 2006 à 252 kg/personne en 2016. Votre bilan 2017-2018 indique quant à lui que les quantités récupérées ont progressé en passant de 164 kg/personne en 2017 à 178 kg/personne en 2018.

- Pouvez-vous expliquer pourquoi le montant récupéré en 2016, soit 252 kg/personne, est plus élevé que ceux de 2017 et 2018 ?

Réponse :

D'une part, une erreur de quantité a été détectée après la publication du bilan 2006-2016 et 200 000 tonnes récupérées ont été retirées pour 2016 amenant les quantités récupérées à 200 kg/personne. D'autre part, une mise à jour de la méthodologie a été réalisée à partir du bilan 2017-2018 pour actualiser les différentes sources de données. Différents concepts comme le potentiel valorisable pris en compte précédemment ont été supprimés afin de s'arrimer à la Politique québécoise de gestion des matières résiduelles.

Question 2 : « L'une des cibles principales du PMGMR est une réduction des quantités éliminées à 600 kg/personne, ce qui inclut les ICI, les CRD et les boues. Vos bilans 2006-2016 et 2017-2018 indiquent une diminution à 290 kg/personne en 2016 et 260 kg/personne en 2018.

- Ces chiffres incluent-ils les ICI, les CRD et les boues ? »

.../2

Réponse :

Non, ces chiffres n'incluent pas les ICI, les CRD et les boues.

Question 3 : « *Votre bilan 2017-2018 du Plan métropolitain de gestion des matières résiduelles fait état d'une génération de matières résiduelles de 1 750 000 tonnes sur votre territoire en 2018 (DB17, p. 2).*

- *Est-ce que ce nombre inclut les boues? »*

Réponse :

Non, ce nombre n'inclut pas les boues.

Question 4 : « *Dans le Plan métropolitain de gestion des matières résiduelles, la figure 20 (DB1, p. 119) montre les besoins totaux (sans les boues) projetés pour la CMM de 2012 à 2013. La Commission aimerait que vous déposiez :*

- *Le détail des besoins totaux annuels projetés de 2012 à 2031, tel qu'il apparaît sur cette figure.*

- *Les données annuelles de matières résiduelles générées par la CMM de 2012 à 2018 (sans les boues et avec les boues). »*

Réponse :

Voici le détail des besoins totaux tel qu'il apparaît sur la figure 20 :

	2012	2013	2014	2015	2016
Besoins totaux (sans les boues)	2 828 665	2 765 609	2 687 316	2 608 518	2 526 060
	2017	2018	2019	2020	2021
Besoins totaux (sans les boues)	2 446 480	2 363 516	2 280 279	2 196 750	2 138 754
	2022	2023	2024	2025	2026
Besoins totaux (sans les boues)	2 085 437	2 029 744	1 974 236	1 918 898	1 895 159
	2027	2028	2029	2030	2031
Besoins totaux (sans les boues)	1 876 064	1 855 244	1 835 051	1 815 470	1 793 963



Voici les données annuelles de matières résiduelles générées en tonnes par la CMM :

	2012	2013	2014	2015	2016
Matières générées du secteur municipal	1 977 310	2 007 812	1 943 966	1 976 189	1 924 628
Boues municipales	411 356	416 793	460 329	500 839	461 630
	2017	2018			
Matières générées du secteur municipal	1 774 036	1 754 114			
Boues municipales	469 040	487 143			

Note : une mise à jour de la méthodologie a été faite à partir des données 2017

Veuillez agréer, Madame St-Gelais, mes salutations distinguées.

Céline Remili
Conseillère en recherche, environnement